

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS  
du Conseil Communal**

Séance du 9 mai 2023

Présents : MM. Nicolas CHARLIER Bourgmestre – Président  
Marc GAUTHIER, Walter JORIS, Maximilien FRANCOIS Echevins ;  
~~Ludovic COLLARD~~, Catherine CHARLIER-GAUTHIER, Christiane NOEL, Christian  
SIMON, Sophie LEONARD, ~~Aurélie de BARSY~~, Jean-Pierre VANDINGENEN, membres  
Leslie BOSENDORF, directrice générale

**Piconrue - Musée de la grande Ardenne ASBL : désignation d'un représentant à l'Assemblée générale**

Le Conseil communal réuni en séance publique ;

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation, notamment ses articles L1122-34§2, L1234-5, L1523-11, L1532-2 ;

Vu la convention de partenariat entre la Commune et le Piconrue - Musée de la grande Ardenne ASBL approuvée par le Conseil communal en séance du 09/11/2021 ;

Vu la modification des statuts de l'ASBL ; qu'il a été demandé de désigner un représentant de la Commune à l'assemblée générale du 25/04/2023 ;

Considérant que l'ASBL a sollicité la communication du nom d'un représentant communal pour le 05/04/2023 au plus tard ;

Considérant que M. Nicolas Charlier a été désigné temporairement par le Collège communal, dans l'attente d'une désignation par le Conseil communal ;

*Par 5 voix pour et 4 abstentions*

**DECIDE**

Art. 1 M. Nicolas Charlier est désigné comme représentant de la commune à l'AG de l'ASBL Piconrue - Musée de la grande Ardenne ;

Art. 2 Transmet cette décision à l'ASBL Piconrue - Musée de la grande Ardenne

Par le Conseil  
la Directrice générale      Le Président  
(s) L. BOSENDORF      (s) N. CHARLIER

Pour extrait certifié conforme  
Par le Collège  
la Directrice générale      le Bourgmestre

